

> OFFRE D'EMPLOI

- Jardiniers (F/H) -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
18/06/2023

Référence :
13630

Direction :
Voirie, Espaces publics, Eclairage
Public

Cadre d'emploi :
Adjoint technique territorial

Lieu de Travail :
Centre technique Avenue Benoit
Frachon 38090 VILLEFONTAINE

Horaires :
Temps complet
Horaires en journée d'octobre à
mars, et du matin d'avril à
septembre

Spécificités du poste :
Astreinte hivernale
**Permis B obligatoire, Permis C
souhaité**

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence **13630**
Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 111 727 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant. Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, **la direction Espaces publics, Voirie et Eclairage Public** a pour mission la gestion du patrimoine des voiries communautaires (350 km), de l'éclairage public (réseaux et 18 500 points lumineux), des feux tricolores (60 carrefours à feux), et des espaces verts en élaborant et mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissement annuels et pluriannuels, en coordination étroite avec les communes (5 à 6 millions annuels). Une régie de travaux assure les compétences d'entretien en matière de Voirie, Propreté, Eclairage Public et espaces verts. **Le service espaces verts** assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts de la ville de Villefontaine par convention et des espaces communautaires sur le territoire de la CAPI (Zone d'activités économiques, bâtiment et parcelles CAPI, parkings relais, bassins ...) Ce service est réparti sur deux sites distincts à Villefontaine (avenue du Lémand et rue B. Frachon).

Ainsi, rattaché(e) au Responsable de secteur St Bonnet, **vous serez chargé(e) de l'entretien des espaces verts de l'un des secteurs de Villefontaine**

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Réaliser quotidiennement des chantiers d'entretien en tenant compte des exigences de la gestion différenciée des espaces verts, notamment :
 - Tondre les pelouses avec différents types de tondeuses,
 - Participer au fleurissement du centre-ville et à la préservation du patrimoine arboré (mise en culture, préparation des massifs, plantation des annuelles, vivaces, mise en place des suspensions, paillage, désherbage manuel, plantation des arbustes et arbres, arrosage ...)
 - Entretien et pailler les massifs existants,
 - Tailler des haies, arbustes et des arbres avec du matériel thermique et électrique,
 - Débroussailler des espaces en herbe et en friche avec du matériel thermique et électrique,
 - Abattre des arbres sans contraintes avec des tronçonneuses,
 - Broyer des branches avec des broyeurs thermiques,
 - Désherber des espaces avec de l'outillage à mains,
 - Participer aux actions de lutte contre les espèces invasives (chenilles processionnaires, ambrosie ...)
 - Réaliser des petits aménagements paysagers,
- Entretien et effectuer la maintenance de 1^{er} niveau des matériels
- Assurer la traçabilité des opérations (remplir les fiches d'heures...)
- Alerter son responsable des risques (arbres à risques, ambrosie, accidents...), des dysfonctionnements et des anomalies
- Participer au ramassage des papiers, dépôts sauvages et autres déchets
- Participer aux astreintes de viabilité hivernale de déneigement

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances attendues équivalentes à un diplôme de niveau V dans les domaines paysagisme, botanique, gestion différenciée des espaces
- Connaissance de la réglementation liée à l'utilisation des matériels thermiques et électriques
- Connaissance de la réglementation liée aux conditions d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser l'utilisation des matériels (débroussailleuses, souffleurs, taille-haies, sécateurs ébrancheurs, tondeuses ...) et les engins agricoles (tracteurs < 50 ch, broyeurs, ...) dans le respect des normes d'utilisation et de sécurité
- Maîtriser l'entretien des outils et matériels techniques
- Maîtriser les techniques de gestes et postures

Savoir être :

- Sens du travail d'équipe
- Réactivité, dynamisme
- Esprit d'initiative et autonomie
- Savoir rendre compte
- Sens du service public

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP
- **Autres avantages :** Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'information sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh